

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 22 Octobre 2020

Délibération n°20201022\_06

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 54

Pouvoirs : 6

Suppléants : 4

= VOTANTS : 64

- dont « pour » : 64

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : BUDGET PRINCIPAL – DM 9 - Virements de crédits**

Le jeudi 22 octobre 2020, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 16 octobre 2020, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la salle des fêtes de Puyréaux.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – GUYON Jean-Guy BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – DUGOIS Dominique CROIZARD Christian – HENTRY Jimmy - ROULAUD Jean-Jacques – BEAU Jean-Yves – LAVERGNE Didier BERTRAND Didier – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - CLAUDAUD Gérard TEILLET Anne - BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Eric - LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse – CAMY Bruno BRAUNBARTH Jean-Philippe – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

COMBAUD Alain représenté par SOURISSEAU Damien - suppléant  
PAPILLAUD Sonia représentée par METAYER Jean-Pierre - suppléant  
PINEAU Francine représentée par RAMEZI Christelle - suppléante  
MUGNIER Pierre-Hermann représenté par SAGNE Annie - suppléante

LAMAZIERE Véronique pouvoir à DUGOIS Dominique  
THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian  
CHABAUTY James pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques  
DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à POTEL Maryse  
MAHÉ Jacques pouvoir à CAMY Bruno  
SEVRIT Raymond pouvoir à LIOT Gérard

Absents non excusés : DURAND Jean-Louis - LEMAIRE Marie-Claude - JEUNE Karine – CHARRIAUD Sébastien  
LASBUGUES Elisabeth - ROUMAGNE Magalie.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : BUDGET PRINCIPAL – DM 9 - Virements de crédits**

Monsieur le Vice-Président en charge des finances informe l'assemblée qu'une somme de 10 000€ a été budgétisée pour l'opération de vidange du plan d'eau de « Pointe Folle » Commune de Les Gours. Le montant total des travaux et des imprévus se chiffre à 20 000€. Il y a donc lieu d'augmenter les prévisions budgétaires.

Investissement		
D	Op 178 - Chap. 21768 : Travaux Plan d'Eau	10 000.00 €
D	020 : Dépenses Imprévues	-10 000.00 €

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER** les virements de crédits précités.
- **D'AUTORISER** le Président à signer l'ensemble des actes en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

Le Président,

**Christian CROIZARD**

